



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie

Question écrite n° 30432

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées par les laboratoires internationaux de recherche (LIR) pour relancer l'attractivité de la France dans le domaine de la recherche et du développement pharmaceutiques. Les LIR préconisent de viser à travers le développement des pôles de compétitivité, l'émergence de projets structurants autour de quelques plateformes technologiques de haut niveau aptes à rester à l'avant-garde de la découverte. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La politique des pôles de compétitivité est une initiative importante pour le renforcement de l'innovation et de l'économie de la France, ainsi que pour le rayonnement et l'attractivité du territoire. Pour soutenir les efforts mis en oeuvre par cette politique, les contrats de projets État-région (CPER) 2007-2013 ont eu pour principe une structuration forte de la recherche et du transfert en région pour favoriser la compétitivité. Ainsi, parmi les objectifs prioritaires des CPER, la compétitivité et l'attractivité des territoires figurent en bonne place, incluant notamment l'accompagnement des pôles de compétitivité ainsi que la mise en place de grands équipements. C'est dans ce contexte qu'il a été prévu le financement par l'État et les collectivités territoriales d'un grand nombre de projets structurants comme des plates-formes technologiques liées aux pôles de compétitivité. En outre, la Caisse des dépôts et consignations accompagne l'État dans le lancement d'un appel à projets sur les plates-formes d'innovation technologiques. Les pôles de compétitivité représentant l'industrie pharmaceutique sont invités à déposer leurs projets.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30432

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7702

Réponse publiée le : 16 décembre 2008, page 10951